

II. Les facteurs de l'inégale intégration

Quels sont les facteurs de l'inégale intégration des territoires à la mondialisation ?

a) Les facteurs d'intégration

Les pôles majeurs de la mondialisation (l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et l'Asie orientale) concentrent un haut niveau de richesse, de développement économique, une forte capacité d'innovation et une grande accessibilité. Ils abritent les institutions internationales (ONU à New York, OMC à Genève...). Leur puissance repose aussi sur leur capacité à faire émerger des modèles économiques, politiques et culturels diffusés mondialement. L'Europe et l'Amérique du Nord sont regroupées dans des associations économiques régionales (UE, ACEUM), qui favorisent le commerce intra-zone et valorisent leurs interfaces frontalières.

Les villes mondiales se distinguent par des spécificités fonctionnelles qui leur permettent de rayonner au-delà de leur territoire national. Elles concentrent des fonctions stratégiques et de commandement (sièges sociaux de FTN, sièges des bourses mondiales). Ces métropoles offrent une population dense et en moyenne plus diplômée que dans le reste du pays, ainsi qu'un certain nombre d'activités de services à haute valeur ajoutée, nécessaires aux entreprises (assurances, services bancaires, recherche et développement...). Ces territoires très dynamiques sont fortement reliés entre eux par de puissants hubs. Les CBD ou quartiers d'affaires symbolisent cette intégration à la mondialisation. La puissance de ces métropoles se prolonge grâce à leurs façades maritimes.

b) Les facteurs limitant l'intégration

Les espaces en marge de la mondialisation cumulent des faiblesses qui entraînent leur mise à l'écart du commerce mondial. L'enclavement de certains espaces est un facteur répulsif pour les firmes transnationales (FTN) : ces dernières ont besoin d'accessibilité (accès à la mer, grand aéroport, routes goudronnées) pour participer aux échanges commerciaux et financiers. Une instabilité régionale, potentiellement génératrice de conflits, décourage l'installation de firmes étrangères (risque-pays).

La grande pauvreté est aussi un facteur limitant l'intégration : le faible accès à l'éducation provoque un manque de main-d'œuvre qualifiée, nécessaire à l'installation des FTN. Les infrastructures de transports pâtiennent également de cette insuffisance de moyens.

c) Un processus mouvant

Au-delà de cette organisation territoriale actuelle, certains espaces peuvent devenir attractifs et d'autres répulsifs. La mondialisation est un processus mouvant qui peut faire évoluer la situation de certains territoires. Par exemple, la découverte de nouvelles ressources rares ou le changement climatique peuvent permettre de valoriser certains espaces. D'autres en revanche deviennent répulsifs en cas de tarissement des ressources ou d'instabilité politique.

De nouvelles stratégies d'acteurs (État, organisations régionales, entreprises) peuvent changer la situation d'un territoire dans la mondialisation : en témoignent la montée en puissance des pays émergents et les effets des corridors de développement. À l'échelle nationale, une politique d'ouverture aux IDE, à l'échelle locale, la création de zones franches, peuvent rendre attractif un territoire. Les paradis fiscaux sont ainsi devenus des centres majeurs de la mondialisation financière.

VOCABULAIRE

Interface : zone de contact entre deux ensembles géographiques différents.

Paradis fiscal : variante de la zone franche ; les dérogations y sont d'ordre fiscal. On y trouve de nombreux sièges sociaux de sociétés financières.

Risque-pays : ensemble des facteurs, notamment politiques, économiques, sociaux, qui peuvent entraîner un risque de sinistre pour les entreprises lors d'une opération commerciale dans un pays étranger : par exemple, l'instabilité politique, la corruption, mais aussi des conditions climatiques extrêmes, des risques sanitaires.

Zone franche : espace dans lequel la législation économique nationale ne s'applique pas. La plupart des zones franches bénéficient de dérogations de droits de douane ou de fiscalité ; les marchandises entrent et sortent librement.